



ANALYSE FINANCIERE DE LA PROVINCE SUD

*Ratio*s* majeurs*
Année 2018

Trésorerie de la Province Sud



L'analyse est établie sur la base d'une synthèse des ratios majeurs traditionnels.

Les comptes étudiés sont uniquement les comptes par nature exprimés en milliers F.

La population retenue est de 208 989 habitants (au sens de la population double-compte, populations municipales et populations comptées à part), dernier chiffre officiel obtenu sur le recensement de 2014 – soit 65,2 % de la population totale calédonienne (320 595 habitants)

Synthèse sur les principaux ratios financiers 2018

La structure de la section de fonctionnement

En 2018 comme en 2017, les recettes budgétaires sont de 47.6 milliards contre 51.3 milliards en 2016 soit une baisse de 7% sous l'impact de deux facteurs, la baisse de la DGF versée par la Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure la diminution des recettes fiscales, y compris le produits des jeux (PMU) La DGF de la Nouvelle Calédonie est de 28.5 Mds bien loin de son niveau 2013 avec 36.5Mds. En 2013, elle représentait plus de 70 % des recettes ordinaires contre 60% aujourd'hui.

REPARTITION	2015		2016		2017		2018		comptes
Subv. Particip. État	5 849 730	12,2%	5 849 730	11,4%	5 849 730	12,3%	5 849 730	12,3%	741
D.G.F	31 077 834	65,1%	31 607 270	61,7%	28 420 254	59,7%	28 585 261	60,0%	742
Autres subv. et part.	1 616 816	3,4%	3 337 855	6,5%	2 838 363	6,0%	2 657 062	5,6%	747
Produits Exp, et Dom.	516 190	1,1%	542 142	1,1%	694 486	1,5%	701 345	1,5%	70
Recettes fiscales :	7 239 762	15,2%	8 563 619	16,7%	8 065 122	16,9%	8 215 081	17,2%	73
Autres recettes :	1 457 342	3,1%	1 363 149	2,7%	1 763 787	3,7%	1 640 512	3,4%	75 et 77
total	47 757 674	100%	51 263 765	100%	47 631 742	100%	47 648 991	100,00%	résultat budget

EVOLUTION	2015		2016		2017		2018		2015/2018
Subv. Particip. État	5 849 730	base	5 849 730	0,0%	5 849 730	0,0%	5 849 730	0,0%	0,0%
D.G.F	31 077 834	base	31 607 270	1,7%	28 420 254	-10,1%	28 585 261	0,6%	-8,0%
Autres subv. et part.	1 616 816	base	3 337 855	106,4%	2 838 363	-15,0%	2 657 062	-6,4%	64,3%
Produits Exp, et Dom.	516 190	base	542 142	5,0%	694 486	28,1%	701 345	1,0%	35,9%
Recettes fiscales :	7 239 762	base	8 563 619	18,3%	8 065 122	-5,8%	8 215 081	1,9%	13,5%
Autres recettes :	1 457 342	base	1 363 149	-6,5%	1 763 787	29,4%	1 640 512	-7,0%	12,6%
total	47 757 674	0%	51 263 765	7,3%	47 631 742	-7,1%	47 648 991	0,04%	-0,2%

Les recettes liées au remboursement des consultations dispensées dans le cadre du tiers payant et figurant au compte 7513 fluctuent d'une année sur l'autre, 114 160 628 FCFP en 2016, 357 356 FCFP en 2017 et 57 587 891 FCFP en 2018.

Il en est de même pour les redevances d'occupation du domaine public figurant au compte 7038 pour un montant de 38 287 536 FCFP en 2016, 72 504 962 FCFP en 2017 et 152 063 186 FCFP en 2018.

Ces variations importantes laissent supposer qu'il existe des marges de manœuvre sur ces 2 postes de recettes.

Ainsi les recettes restent stables entre 2017 et 2018 (+0.04%) contre une baisse de 3.8% pour les dépenses.

Par ailleurs, la CAFAT continue de percevoir les sommes dues par les mutuelles pour leurs assurés relevant de l'aide médical. L'encaissement devrait être assuré directement par la Province Sud après signature des conventions idoines.

Les domaines de compétence de la Province Sud sont variés et sont classés par fonctions, deux d'entre elles génèrent 55% des dépenses de fonctionnement en 2018, l'enseignement (33%) et les dépenses sociales et de santé (21%) contre 25% en 2016.

Pour cette dernière fonction de dépenses (935) La baisse des dépenses est essentiellement liée à la modification en 2018 de la répartition du financement des dotations globales du CHS et CH avec la participation nouvelle de l'ASSNC. De 2017 à 2018 le montant des participations de la Province Sud passe ainsi de 495 299 201 FCFP à 210 499 143 FCFP pour le CHS et de 2 055 904 524 FCFP à 805 075 369 FCFP pour le CH.

DEPENSES PROTECTION ET ACTION SOCIALE

2017			
	Enseignement	Santé	administration
fonction	932	935	930
milliers de F	14 300 999	10 197 352	4 889 880
	44 831 358	44 831 358	44 831 358
%	31,90%	22,75%	10,91%

2016			
	Enseignement	Santé	administration
fonction	932	935	930
milliers de	14 184 476	11 079 926	4 923 187
	44 920 563	44 920 563	44 920 563
%	31,58%	24,67%	10,96%

2018			
	Enseignement	Santé	administration
fonction	932	935	930
milliers de F	14 383 544	9 122 790	4 715 273
	43 120 467	43 120 467	43 120 467
%	33,36%	21,16%	10,94%

REPARTITION	2 015		2 016		2 017		2 018		comptes
Fourn. services ext.rs	4 420 136	10,2%	4 408 930	9,8%	4 267 292	9,5%	4 398 579	10,2%	60 +61 + 62
Frais de personnel	19 775 708	45,7%	20 121 159	44,8%	20 498 152	45,7%	20 746 182	48,1%	64
Contrib. et participations	4 870 456	11,3%	5 282 943	11,8%	5 104 135	11,4%	3 517 404	8,2%	655 + 656
Charges diverses de gest	5 289	0,0%	4 220	0,0%	5 719	0,0%	3 204	0,0%	658
Subv. de fonctionnement	4 441 881	10,3%	4 848 555	10,8%	4 606 445	10,3%	4 388 546	10,2%	657
Aides à la personne	8 829 102	20,4%	9 415 497	21,0%	8 856 696	19,8%	9 229 556	21,4%	651 + 652
Autres charges	948 107	2,2%	839 259	1,9%	1 492 919	3,3%	836 996	1,9%	
total	43 290 679	100,0%	44 920 563	100,0%	44 831 358	100,0%	43 120 467	100,0%	

EVOLUTION	2 015		2 016		2 017		2 018		2015/2018
Fourn. services ext.rs	4 420 136	base	4 408 930	-0,3%	4 267 292	-3,2%	4 398 579	3,1%	-0,5%
Frais de personnel	19 775 708	base	20 121 159	1,7%	20 498 152	1,9%	20 746 182	1,2%	4,9%
Contrib. et participations	4 870 456	base	5 282 943	8,5%	5 104 135	-3,4%	3 517 404	-31,1%	-27,8%
Charges diverses de gest	5 289	base	4 220	-20,2%	5 719	35,5%	3 204	-44,0%	-39,4%
Subv. de fonctionnement	4 441 881	base	4 848 555	9,2%	4 606 445	-5,0%	4 388 546	-4,7%	-1,2%
Aides à la personne	8 829 102	base	9 415 497	6,6%	8 856 696	-5,9%	9 229 556	4,2%	4,5%
Autres charges	948 107	base	839 259	-11,5%	1 492 919	77,9%	836 996	-43,9%	-11,7%
total	43 290 679	base	44 920 563	3,8%	44 831 358	-0,2%	43 120 467	-3,8%	-0,4%

Les charges courantes sont en baisse de 3.8% en 2018, les 2 postes de dépenses les plus importants sont : les frais de personnel et les dépenses d'aide à la personne.

La diminution du poste contribution et participation correspond à la diminution de la contribution de la Province Sud aux dotations du CH et CHS.

L'endettement

L'annuité de la dette reste stable à 2 317 millions F contre 2 271 millions F en 2017. L'encours de la dette représente 4.5 années d'autofinancement. Ce résultat est très satisfaisant dans la mesure où la valeur admise doit être inférieure à 10 années.

Par contre, en 2018 la Province Sud a du faire face à des difficultés de trésorerie en raison des retards récurrents de la Nouvelle-Calédonie à verser la dotation de fonctionnement. En 2018, les intérêts payés s'élèvent à 38 482 222 FCFP contre 8 172 222 FCFP en 2017.

L'autofinancement

L'épargne nette de la Province Sud diminuée du remboursement de la dette est de 2 211 millions de F contre 529 millions F en 2017, soit 4.6 % des recettes ordinaires. L'annuité consomme à présent 4.9 % des recettes ordinaires et les charges courantes 90.5 %. Sans atteindre le niveau de 2016, La capacité d'autofinancement de la collectivité se rétablit grâce à la baisse des dotations versées aux hôpitaux.

Le financement de la section d'investissement

Les investissements directs ont enregistré une pause entre 2013 et 2015, en passant de 7.377 millions F à 3.739 millions F. De 2016 et 2018, les investissements d'équipement restent stables à un peu moins de 5 000 millions de F. Ces dépenses sont financées en 2018 en partie par l'emprunt à hauteur de 3 000 millions et 48 millions par les plus values sur cessions d'immobilisations (404 millions en 2017)

De même, l'amortissement des immobilisations participe à l'autofinancement des dépenses d'investissements.

Fonds de roulement et résultat de clôture

Le fonds de roulement final 2018 est positif, en légère augmentation en passant de 3 237 millions F à 3 380 millions de F, soit 3 967 millions F d'excédent de fonctionnement diminué de 587 millions F de déficit en investissement.

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, le résultat de clôture passe à 2 803 millions et représente 5.9% des recettes ordinaires contre 4.4 en 2017.

Trésorerie

En 2018, la trésorerie a subi les aléas du versement de la DGF par la Nouvelle-Calédonie. La mobilisation d'une ligne de trésorerie a permis de palier aux difficultés. En 2018, son coût a été particulièrement élevé.

Ratios d'alerte

Le ratio de rigidité structurelle (rapport en charges fixes : personnel et annuité de la dette et les recettes fixes : la DGF en l'absence de recettes fiscales propres) se détériore depuis 2012

en passent de 0.75 à 0.99. Avec un dénominateur composé de la DGF Etat et de la DGF de la Nouvelle-Calédonie en baisse pour cette dernière, la détérioration du ratio d’alerte ne peut être compensée par la stabilité de l’encours de la dette qui représente 0.63 de la DGF perçue, le ratio d’alerte se situant au-delà de 2.

* * *

Appendice : contexte – organisation sur la gestion de la Province Sud

La Trésorerie dispose de 3 agents à plein temps dédiés uniquement à la comptabilité générale de la collectivité, auxquels s’ajoutent 2 agents en charge du contentieux recettes pour la Province et les communes du Grand Nouméa, de Yaté et l’Ile des Pins.

Les dépenses sont soumises au contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD) ainsi qu’au contrôle partenarial (CAP - convention signée en août 2014 avec la CTC) Cette convention a fait l’objet d’un avenant en 2016 afin de soumettre à cette procédure les pièces de dépenses de l’aide médicale prise en charge directement par la Province Sud au 1^{er} janvier 2017. Le délai global de paiement est de 5 jours tous mandats confondus.

Dans un premier temps, le contrôle hiérarchisé de la dépense consistant pour un comptable public à proportionner les contrôles exercés sur la dépense aux risques et aux enjeux, a permis au comptable d’orienter ses contrôles sur les dépenses les plus importantes. Aujourd’hui, les dépenses de la Province sont soumises à ce type de contrôle.

Avec la signature d’une convention relative au Contrôle Allégé en Partenariat, le contrôle se fonde sur l’acceptation par la Province Sud d’un partenariat approfondi avec son comptable public pour assurer en commun la maîtrise des risques de bout en bout des chaînes de traitement des dépenses.

En 2018, les dispositions du décret 2012-829 du 27 juin 2012 relatif aux régies des collectivités et établissements publics de la Nouvelle-Calédonie ont été mises en œuvre, notamment son article 19 relatif aux contrôles de l’ordonnateur parallèlement à ceux effectués par le comptable public assignataire. Ainsi, les vérifications de régies ont permis de constater une diminution des déficits à l’exception du CMS de Dumbéa. Toutefois, la DPASS ne renvoie pas les procès verbaux de vérifications annotés des mesures prises alors que ce document doit être transmis à la CTC en Nouvelle-Calédonie.

* * * * *

Le trésorier



Christian MARTIAS

TRESORERIE DE LA PROVINCE SUD

208 989 habitants (population totale)

Collectivité : PROVINCE SUD

Année : 2018 (en 1000 FCFP)

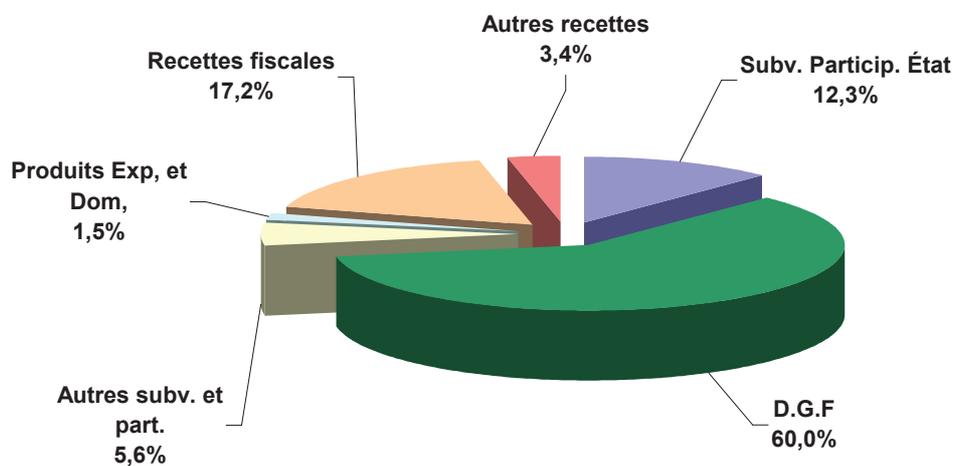
1 Recettes de fonctionnement

Subv. Particip. État	5 849 730
D.G.F	28 585 261
Autres subv. et part.	2 657 062
Produits Exp, et Dom,	701 345
Recettes fiscales :	8 215 081
Autres recettes :	1 640 512

Total recettes ordinaires :		2018	47 648 991	Variation
		2017	47 631 742	0,04%
		2016	48 596 664	-2,0%

ratios		
Moyenne F/hab de la Province :	2018	227 998
	2017	227 915
	2016	232 532

Structure 2015
des recettes ordinaires

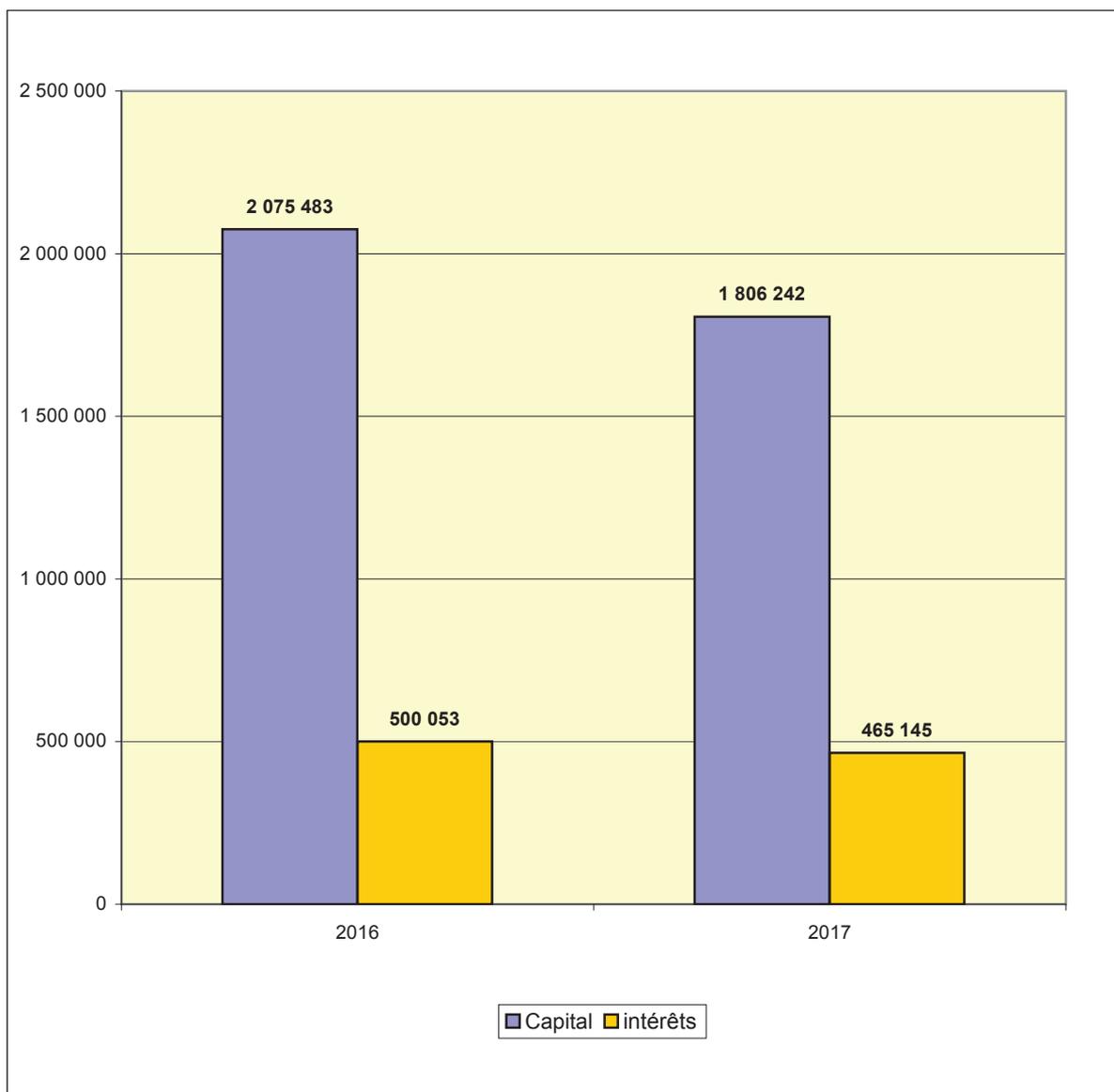


3 Annuité de la dette

Total capital + intérêts :	2018	2 317 336	Variation
	2017	2 271 387	2,0%
	2016	2 575 536	-11,8%

ratios			
Moyenne F/hab de la Province : en F CFP	2018	11 088	
	2017	10 868	
	2016	12 324	

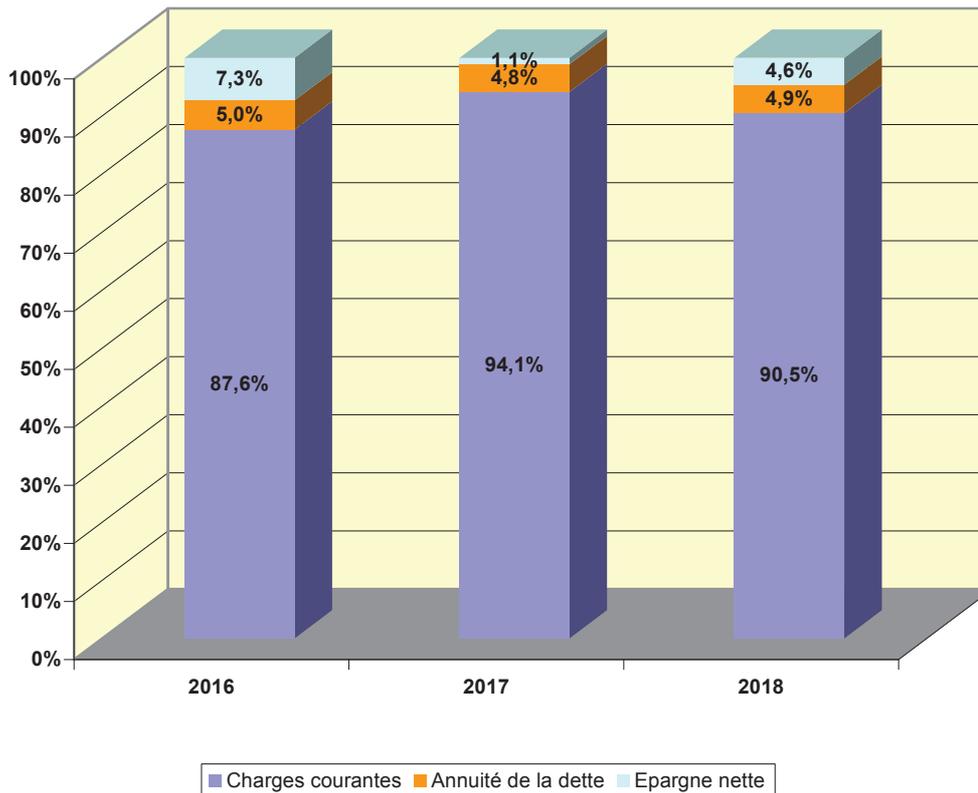
Encours de la dette	2018	18 052 549	Variation
	2017	17 858 791	1,1%
	2016	#REF!	#REF!



4 Marge d'autofinancement courant

2018	2 211 188	soit	4,6%	des recettes ordinaires
2017	528 997	soit	1,1%	des recettes ordinaires
2016	3 767 666	soit	7,8%	des recettes ordinaires

Consommation des recettes



5 Dépenses réelles d'investissement

Dépenses directes	2018	4 802 430	Variation
	2017	4 965 639	-3,3%
	2016	4 706 073	5,5%

ratio

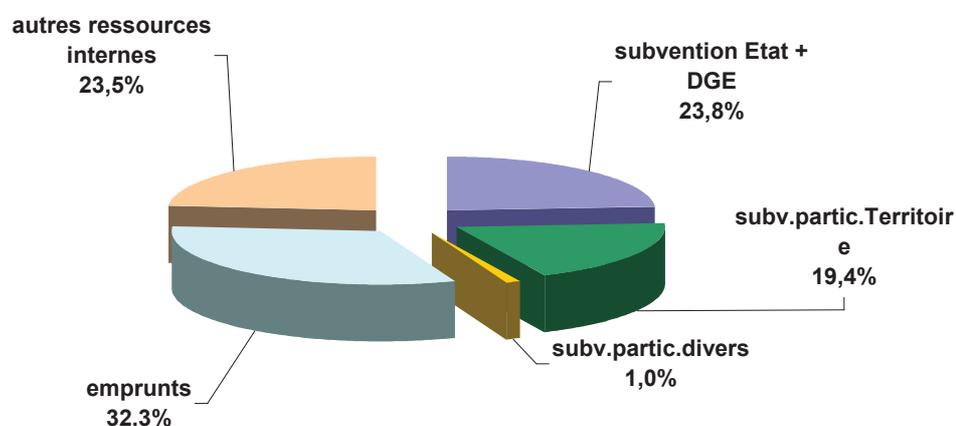
Moyenne F/hab de la Province :	2018	22 979
	2017	23 760
	2016	22 518

6 Recettes réelles d'investissement

autres	2 183 616	←	Ressources internes :		
dont + valeur de cession	48 050				2 183 616
subvention Etat + DGE	2 207 291	←	Ressources externes :		
subv.partic.Territoire	1 795 155				7 093 123
subv.partic.divers	90 796				
emprunts emprunts	2 999 881				

Total ressources :	2 018	9 276 739	Variation
	2017	10 990 309	-15,6%
	2016	7 453 426	47,5%

Sources de financement 2015



7 Flux simplifiés

1- Capacité d'autofin.t :	4 394 804	
épargne nette	2 211 188	
rec internes d'invest.t	2 183 616	
2- Rec, externes (hors emprunt):	4 093 242	
3- Capacité d'invest,t : (1+2) :	8 488 046	4- Dép, totales d'invest.t : 10 251 655
		↙ ↘
Besoin de financement (4-3) :	1 763 609	
Emprunts mobilisés :	2 999 881	
Variation du Fonds de roulement :	1 236 272	

8 Soldes comptables

Restes à réaliser de l'exercice

Sections	Fonctionnement	Investissement	Total
Reports :			
en dépenses	663 021	711 133	1 374 154
en recettes	109 022	688 516	797 538
Total	553 999	22 617	576 616

Fonds de roulement final : 3 379 696

Résultat de clôture : 2 803 080

Ratios de contrôle :

1) Prélèvement minimum :

a)	charge nette d'annuité en capital =	1 826 330
b)	ressources propres d'invest.ts	2 183 616
	dotation amortissements-provisions =	<u>2 926 462</u>
		5 110 078
(a-b)	prélèvement minimum	-3 283 748
	prélèvement pratiqué	1 135 976
		supérieur au minimum

2) Solde global de clôture :

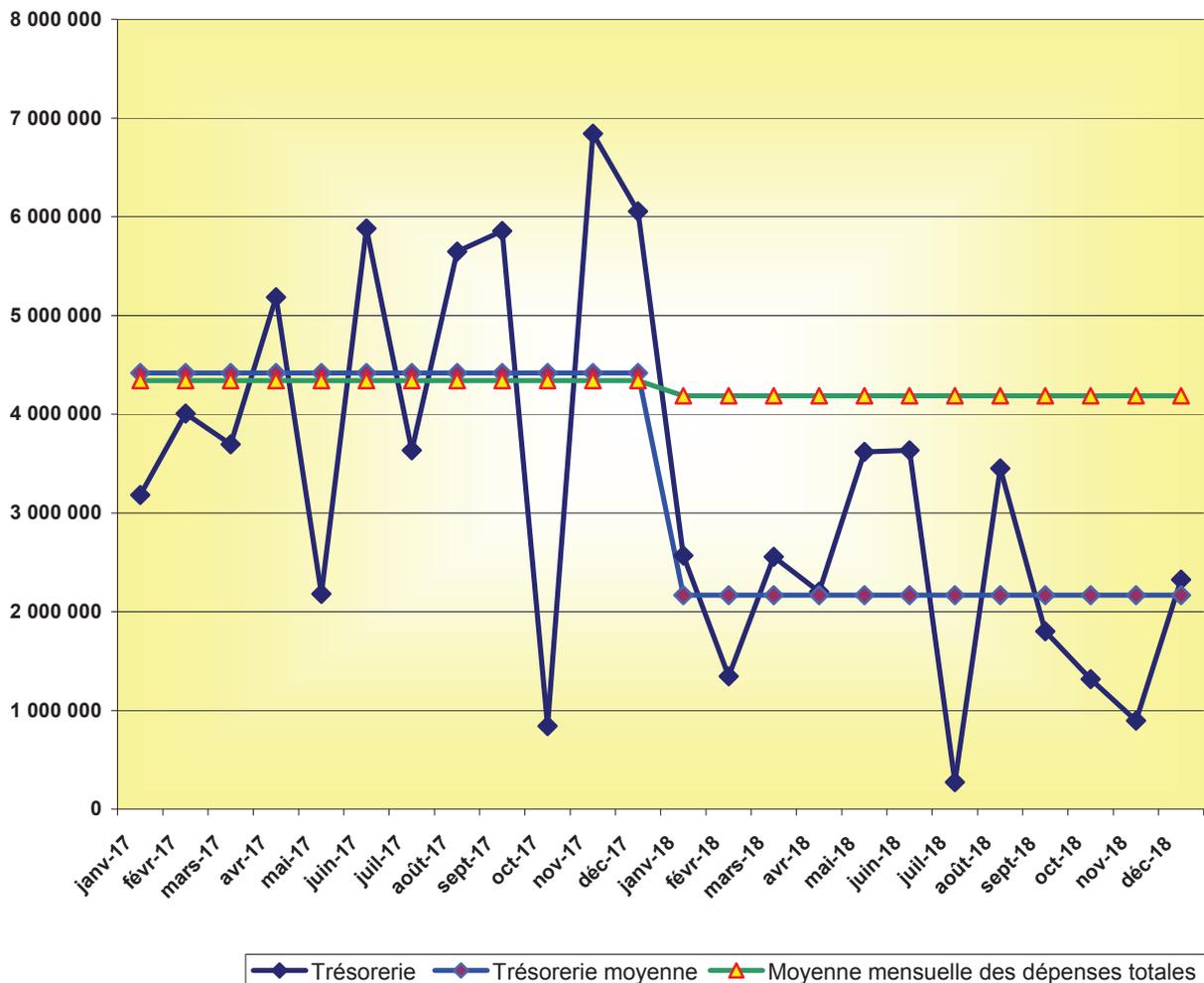
$$\frac{\text{résultat de clôture}}{\text{recettes réelles ordinaires}} = 5,9\%$$

soit un excédent

9 Fonds de roulement et trésorerie

Fonds de Roulement Final	2016	2017	2018
Montant	6 022 859	3 236 621	3 379 696
Durée théorique :			
- en jours de charges courantes	47	26	28
- en jours de dépenses totales	41	22	24

Trésorerie	-	2017	2018
Moyenne mensuelle		4 339 032	4 186 686
Durée théorique :			
- en jours de charges courantes		35	35
- en jours de dépenses totales		30	30



10 Ratios d'alerte

		(seuil)	(résultat)
1 - Equilibre financier	Charges courantes + annuité	> 1	

	Recettes ordinaires		
2 - Surendettement	Encours de la dette	> 2	

	DGF		
3 - Rigidité structurelle	Frais de personnel + annuité	> 0,65	

	DGF		
4 - Risque financier	Encours de la dette	> 10	

	Autofinancement brut		

Le Trésorier,

Christian MARTIAS